



## ECOFIN APPROUVE UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Geplaatst op zondag 27 januari 2013 |

SHARE

**Le réseau européen ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions Financières et pour l'Aide aux Citoyens) se réjouit de la décision prise par le conseil ECOFIN ce 22 janvier, à savoir d'approuver la taxe sur les transactions financières dans le cadre d'une coopération renforcée entre 11 états de l'Union européenne.**

En tant que promoteur initial de cette taxe, le mouvement ATTAC salue cette décision comme une victoire au bout de plus de dix années de lutte. Beaucoup d'autres organisations ont embrayé sur le même concept, bien que parfois avec des différences notables.

Il y a presque quinze ans ATTAC a commencé à réclamer la mise en œuvre d'une taxe de ce type à l'échelle mondiale, dont l'objectif principal ne serait pas de faire rentrer des sommes considérables mais de juguler la spéculation financière.

ATTAC tient à rappeler que cette mesure a une portée hautement symbolique : il s'agit de prouver que des alternatives sont possibles en proposant une mesure qui, à l'époque, était décriée comme impossible à mettre en œuvre. En ces temps de crise et de politiques d'austérité qui nous sont présentées comme inéluctables alors que leur absurdité a été maintes fois démontrée, cette décision nous permet de voir que rien n'est joué, qu'il nous faut continuer à combattre les mesures d'austérité et à développer nos alternatives. Si les citoyens se mobilisent avec assez de détermination, nous pouvons faire que l'impossible soit possible.

Mais le combat d'ATTAC pour cette taxe est loin d'être gagné. Ainsi rien n'est décidé quant aux mécanismes d'application et aux transactions ciblées : les négociations sur ces points vont seulement commencer mais l'intention d'appliquer une taxe de 0,1% sur les transactions en bourse est encourageante. De même que celle de viser tous les acteurs financiers, y compris les fonds spéculatifs. Mais il reste des failles importantes : la taxe sur les produits dérivés est très basse (0,01%), ce qui réduit sa capacité à contrôler la spéculation, et elle ne s'applique pas aux transactions en devises, c'est-à-dire un marché spéculatif extrêmement volatil qui brasse quelque 4 billions de dollars par jour. ATTAC est bien décidée à poursuivre la lutte sur ces points.

ATTAC reconnaît que tous les problèmes ne trouvent pas une solution grâce à cette taxe. Il faut d'autres mesures pour rééquilibrer et redéfinir les transferts entre zones économiques en Europe et pour sortir de la crise politique, sociale et économique où se trouve actuellement l'Europe.

Comme elle l'a fait pour la TTF, ATTAC continue à lutter pour des alternatives réalistes aux politiques actuelles, ceci avec d'autres mouvements sociaux partout en Europe. Nous le voyons dans processus de l' ALTERSUMMIT et la réunion prévue en juin 2013 à Athènes, berceau de la crise des dettes souveraines, mais aussi, depuis bien plus longtemps, berceau de la démocratie.